



**Quimperlé  
Communauté  
Kemperle  
Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni le 18 février 2021 à 18h00, Espace Benoîte Groult à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

**Nombre de conseillers :**

<b>En exercice :</b>	52
<b>Présents :</b>	43
<b>Votants :</b>	51
<b>Secrétaire de séance :</b>	Jacques JULOUX

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

<b>ARZANO :</b>	Marie-Françoise LE ROCH
<b>BANNALEC :</b>	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Denis BARGUIL, Martine PRIMA
<b>BAYE :</b>	-
<b>CLOHARS-CARNOËT :</b>	Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
<b>GUILLIGOMARÇ'H :</b>	Alain FOLLIC
<b>LE TRÉVOUX :</b>	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
<b>LOCUNOLÉ :</b>	Corinne COLLET
<b>MELLAC :</b>	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
<b>MOËLAN-SUR-MER :</b>	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Jacques LE DOZE
<b>QUERRIEN :</b>	Stéphane CADO, Patricia ECK
<b>QUIMPERLÉ :</b>	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Michel FORGET, Pascale DOUINEAU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN
<b>RÉDÉNÉ :</b>	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
<b>RIEC-SUR-BÉLON :</b>	Sébastien MIOSSEC
<b>SAINT-THURIEN :</b>	Michel CHARPENTIER
<b>SCAËR :</b>	Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
<b>TRÉMÉVÉN :</b>	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Pascal BOZEC (BAYE), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Christelle FENEON (MOELAN), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Aude MARSILLE (RIEC), Gilles GENTIL (RIEC), Florence PENCHE (RIEC), Jean-François LE MAT (SCAER)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)  
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)  
 Christelle FENEON (MOELAN) a donné pouvoir à Gwenaël HERROUET (MOELAN)  
 Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)  
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)  
 Gilles GENTIL (RIEC) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)  
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)  
 Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Robert RAOUL (SCAER)

DCC2021-057

**VIE COURANTE**  
**23- RESSOURCES HUMAINES**

---

**Transformation des emplois dans le cadre des avancements de grade 2021**

---

Chaque année, des agents remplissent les conditions fixées par les textes réglementaires pour prétendre à des avancements de grade et réussites aux concours.

Au titre de l'année 2021, plusieurs agents sont concernés par ces mesures. Il a été proposé à l'inscription au tableau d'avancement de grade des agents selon un ordre de priorité.

Le comité technique a été saisi pour avis sur les suppressions d'emplois découlant des avancements et réussites aux concours le 16 février 2021.

Ainsi, il est proposé de :

-SUPPRIMER 6 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe et de CREER concomitamment 6 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe dont 1 au 1er janvier 2021 et 2 au 1<sup>er</sup> août 2021 et un au 1<sup>er</sup> octobre et un au 1er décembre 2021.

- SUPPRIMER 3 postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe et de CREER concomitamment 3 postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe dont 2 au 1er janvier 2021 et 1 au 1er décembre 2021.

-SUPPRIMER 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe et de CREER concomitamment 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe au 1er mars 2021.

-SUPPRIMER 1 poste d'adjoint d'animation et de CREER concomitamment 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe au 1er janvier 2021.

-SUPPRIMER 1 poste d'agent de maîtrise et de CREER concomitamment 1 poste d'agent de maîtrise principal au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

-SUPPRIMER deux postes d'assistant d'enseignement principal de 2ème classe territorial et de CREER concomitamment deux postes d'assistant d'enseignement principal de 1ère classe territorial au 1er janvier 2021 sous réserve de la validation de l'employeur principal.

-SUPPRIMER deux postes d'agent social principal de 2ème classe territorial et de CREER concomitamment 2 postes d'agent social principal de 1ère classe territorial au 1er janvier 2021.

- SUPPRIMER 2 postes d'adjoint technique et de CREER concomitamment 2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe suite à réussite au concours au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER les suppressions et créations d'emplois proposés ci-dessus dans le cadre des avancements de grade et réussites aux concours.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE les suppressions et créations d'emplois proposés ci-dessus dans le cadre des avancements de grade et réussites aux concours.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture  
Pour extrait certifié conforme,



  
Le Président,  
Sébastien MIOSSEC